

MAZIÈRES-EN-GÂTINE

# La Gâtine retrouve un diacre

Le Maziérois Jacques Largeau a été ordonné diacre hier, en l'église Sainte-Radegonde de Vasles.

Camille FERRONNIÈRE  
redacparthemis@courrier-ouest.com

**A**vant tout, Jacques Largeau présente sa femme, Micheline. « C'est très important parce que le diaconat est une démarche de couple. Certes, c'est l'homme qui sera ordonné diacre, mais l'épouse est impliquée parce que la vie du couple va changer. »

Chez les Largeau, tout a commencé il y a vingt ans, alors que Micheline était catéchumène (préparation au baptême). Jacques faisait partie de l'équipe d'accompagnement « et c'est comme ça que l'on s'est connu, sourit-il. Moi, j'avais été baptisé tout petit et puis je m'étais éloigné de l'Église, je ne pratiquais plus. »

Leur rencontre a tout changé. En mai 1998, Micheline était baptisée et en septembre, le couple se mariait religieusement. « C'était fort. J'ai voulu que l'on s'investisse davantage dans notre foi », ajoute-t-elle. Ils s'engagent alors au Secours catholique et y resteront près de vingt ans.

« Je suis au service de l'évêque et à l'écoute de chacun »  
JACQUES LARGEAU, Diacre.

Entre-temps, la vie de famille se construit, avec deux enfants (et aujourd'hui huit petits-enfants). Jacques se lance même dans la politique. L'imprimeur devient adjoint au maire. Mais le couple continue de cheminer dans sa foi et s'investit dans le catéchuménat. « Dans le diocèse, il y a de plus en plus d'adultes qui demandent le baptême », assure Jacques. « Plus de quarante chaque année », précise Micheline. Sans prosélytisme, le couple a à cœur de « transmettre notre foi ». Et c'est peut-être la simple raison de l'appel. Car l'entrée en diaconat vient bien d'une proposition et non d'une demande. « Un beau jour, nous avons



Jacques Largeau, ici avec sa femme, Micheline, a été ordonné diacre hier, à Vasles, par M<sup>gr</sup> Pascal Wintzer. Désormais, il est au service d'une communauté.

reçu un courrier du comité diocésain du catéchuménat, nous invitant à une réunion d'information », se souvient Jacques. Réunion à l'issue de laquelle les personnes intéressées pouvaient s'engager dans un premier temps de réflexion. « de discernement, précise-t-il. C'était en janvier 2013. » Huit couples étaient invités, trois sont venus, et seuls les Largeau ont continué après l'année de discernement. « Il y a trois modules de deux ans, basés sur les piliers du diaconat que sont la liturgie, la parole et la charité. »

Et au départ, il faut rester discret. « Notre candidature au diaconat n'est rendue publique que lorsque nous sommes admis », reprend Jacques. Cette étape intervient en fin de troisième ou début de quatrième année et se fait simplement, par une annonce au cours d'une messe dominicale. Puis le candidat au diaconat reçoit les Ministères institués - des fonctions confiées par l'évêque, au service de la Parole de Dieu et au service de l'Autel -, là encore, lors d'une messe dominicale.

Et vient enfin l'ordination, sur décision de l'évêque. Ce dernier donnera également une mission particulière au nouveau diacre. Pour ce faire, « il consulte notamment notre équipe d'accompagnement, qui regroupe des gens du coin, un peu de famille, des relations de travail... Notre cercle de vie, en fait. Et même des gens qui ne sont pas dans l'Église, du moment qu'ils sont ouverts à la discussion », précise Jacques Largeau. Signe d'Église, le diacre n'est pas là pour convertir, ni évangéliser. Il est

un soutien aux fonctions paroissiales et pastorales. « On est au service de l'évêque, de ses successeurs et surtout, on est à l'écoute des gens. » Parce que laïc, le diacre doit être un homme en activité. Et à 58 ans, « je suis presque trop vieux, s'amuse Jacques Largeau. Mais autrefois, la Gâtine avait deux diacres, donc j'espère qu'un jour, il y en aura d'autres. » Jacques Largeau est, à ce jour, le seul diacre de la paroisse Saint-Jacques en Gâtine.

## « Des rires, de la joie, cette Église à laquelle on tend »

Nouveau diacre du diocèse, seul de la paroisse Saint-Jacques en Gâtine, Jacques Largeau s'exprime sur cinq questions qui font l'actualité.

### Diaconat féminin

Aujourd'hui, des femmes peuvent être ministres reconnues par l'Église, mais pas ordonnées. Le diacre, lui, est un ministre qui a reçu le premier degré du sacrement de l'ordre, l'imposition des mains par l'évêque. « Ouvrir le diaconat aux femmes, je pense qu'ils le feront un jour et ce serait bien. Après tout, au début, il y avait bien des diaconesses. »

**Église austère et vieillissante**  
L'image d'une Église triste et austère est largement répandue. Et pour Jacques Largeau, il faut dépoussiérer l'Église, l'ouvrir. « C'est vrai, nous vivons une Église assez triste alors qu'on devrait témoigner de notre joie tout le temps. Mais on sent que l'Église essaie d'évoluer. Par exemple, à échelle lo-

cale, la fête de la paroisse de Parthenay a été une réussite. J'ai senti une bonne cohésion, une belle fraternité entre les gens. Il y avait des jeunes, des rires et de la joie, c'est cette Église-là à laquelle on tend. »

### Les diacres pour pallier la pénurie de prêtres ?

L'avantage du diacre, c'est qu'il est aussi bien ancré dans sa vie d'homme que dans l'Église. Il connaît l'entreprise, la vie de famille et c'est un laïc. « Pour toutes ces raisons, les gens viennent très facilement vers le diacre. Pourtant, c'est un membre du clergé », rappelle Jacques Largeau. Le diacre n'est pas prêtre, mais il s'engage, lui aussi, à vie. « Et on doit rester dans l'état dans lequel on a été ordonné. Si, par exemple, un homme est diacre à 35 ans et qu'il n'est pas marié, il devra rester célibataire. C'est la raison pour laquelle les candidats au diaconat ont au moins 30 ans et 10 ans de mariage. De toute façon, à



Jacques Largeau, diacre.

la trentaine, souvent, avec la vie quotidienne, ça fait trop. Dans le diocèse, l'objectif serait d'entrer en formation à une quarantaine d'années. »

### Scandales de pédophilie

C'est sûr, les scandales liés à des actes de pédophilie n'aident pas l'Église à

redorer son blason. Au sein du diocèse, « notre évêque est clair. Je suis sûr que s'il avait eu connaissance de faits pareils, il les aurait dénoncés aux autorités. » Dans une récente homélie, M<sup>gr</sup> Pascal Wintzer a d'ailleurs parlé de « crise grave dans l'Église », regrettant « la position des évêques qui se sont tus ». Jacques Largeau et sa femme insistent : « Ce n'est pas parce qu'on est prêtre qu'on fait des saloperies comme ça. C'est l'être humain, et c'est choquant parce que c'est un prêtre, mais peu importe l'uniforme ou pas. C'est choquant peu importe l'agresseur. »

### Homosexualité et mariage

Dans le diocèse, « pas question de laisser la communauté LGBT (lesbiennes, gays, bisexuels et transgenres) de côté. On organise des rencontres, des randonnées, et il y a une femme qui a une mission auprès de cette communauté », explique Jacques Largeau. Quant au mariage... « C'est compli-

qué. » Un temps de prière où l'on confie l'union à Dieu ? Comme pour les divorcés remariés ? « Les homosexuels sont, aujourd'hui, bien acceptés en Église et on arrivera certainement un jour à quelque chose de ce genre. Mais il y a beaucoup de facettes à l'Église et c'est pour ça que le Pape a autant de difficultés », ajoute-t-il. Pour l'heure, le diacre se concentre sur l'accueil. Car l'assimilation homosexualité et perversion existe toujours. « Je veux vraiment lutter contre cela. Qu'on ne fasse pas de différence entre les gens. Que personne ne se cache. Qu'on reconnaisse que deux personnes peuvent s'aimer même si elles sont de même sexe. Le problème, c'est le mot mariage. Si on ajustait les mots, ce serait mieux. » Et de prendre un contre-exemple : le baptême civil. « C'est antinomique. » Puis d'ajouter, l'œil rieur : « Mais on peut devenir chrétien à tout âge et ça rend heureux. »